

Cycles de formations FeBISP

L'éducation permanente en ISP

(28, 29 septembre et 13 octobre 2017)

Avec le soutien de



Les cycles de formations de la FeBISP

Depuis septembre 2015, la FeBISP propose aux travailleurs et travailleuses de l'Insertion socio-professionnelle des formations centrées sur des thématiques qui concernent particulièrement le secteur.

L'orientation, les relations OISP et entreprises, l'évaluation, la pédagogie en ISP, l'accompagnement psycho-social, etc., autant de sujets qui questionnent les équipes et font débat à l'intérieur de chaque structure.

Echanges d'expériences et de bonnes pratiques

La plupart du temps "le nez dans le guidon", les professionnel(le)s de l'insertion ont peu l'occasion d'approfondir ces questions, de les resituer dans un contexte institutionnel plus global, ou tout simplement de se rencontrer pour partager leurs expériences, leurs inquiétudes, leurs solutions.

Plus que des formations au sens strict, il s'agit donc avant tout de favoriser la rencontre entre les professionnels concernés et de se baser sur leur expertise pour développer ou améliorer les compétences et pratiques professionnelles.

C'est en effet au départ de l'expérience des acteurs de terrain et de l'analyse de situations rencontrées au quotidien que nous cherchons à relever les difficultés spécifiques et les solutions qui peuvent être apportées, à mutualiser des outils efficaces, à développer de nouvelles compétences.

Mise en contexte

Chaque thématique est évidemment contextualisée au préalable (définition, contexte socio-économique et politique, cadre institutionnel, enjeux pour le secteur, etc.), mais l'objectif essentiel est avant tout, à partir d'une réflexion collective, de susciter des synergies entre les participants et des pistes d'action.

En pratique

Concrètement, ces formations sont animées par des membres de l'équipe de la FeBISP avec, dans certains cas, un éclairage apporté par des intervenants extérieurs.

Chaque cycle, réunissant au maximum 20 participants est organisé sur 3 journées, planifiées de manière à permettre l'expérimentation sur le terrain, avec retour sur les mises en pratique et évaluation collective en fin de formation.

Contacts :

FeBISP

Cantersteen, Galerie Ravenstein 3 bte 4 - 1000 Bruxelles

Tél: 02 537 72 04 - Fax: 02 537 84 04

Christine Duquesne, attachée soutien méthodologique ISP : duquesne@febisp.be

François Geradin, attaché formation professionnelle : geradin@febisp.be

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
I. L'EDUCATION PERMANENTE EN ISP, PREMIERE REMONTEE DES PERCEPTIONS	7
1. INTRODUCTION ET METHODE.....	7
2. PERCEPTIONS EXPRIMEES	7
II. L'EDUCATION PERMANENTE EN ISP, MIND-MAPPING.....	8
1. INTRODUCTION ET METHODE.....	8
2. CARTES MENTALES REALISEES	8
3. PREMIERS ELEMENTS TRANSVERSAUX DE REFLEXION	10
III. L'EDUCATION PERMANENTE EN FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES : REPERES HISTORIQUES ET PRINCIPES.....	12
1. PRINCIPES DU DECRET DU 17 JUILLET 2003.....	12
2. QUELQUES REPERES HISTORIQUES.....	13
IV. L'EDUCATION PERMANENTE EN ISP : CADRE NORMATIF	14
1. DECRET ISP DU 27 AVRIL 1995	14
2. CAHIERS DES CHARGES DES ACTIONS ISP (2004).....	14
3. CONCLUSION	14
V. TACHES ET MODES D' ACTIONS DE L'EDUCATION PERMANENTE ?	15
1. INTRODUCTION	15
2. TACHES DE L'EDUCATION PERMANENTE.....	16
3. MODES D' ACTIONS DE L'EDUCATION PERMANENTE	17
4. PAS DE CHEMIN TRACE A L'AVANCE.....	18
VI. EDUCATION PERMANENTE EN INSERTION, PRATIQUE POLITIQUE OU POLITIQUE PRATIQUE ?.....	19
1. INTRODUCTION	19
2. PROMENADE-DEBAT	19
3. LE PROJET POLITIQUE DE L'EDUCATION PERMANENTE.....	21
VII. EDUCATION PERMANENTE EN INSERTION, REFLEXIONS WALLONNES SUR LA QUESTION.....	24
1. INTRODUCTION	24
2. SYNTHESE	24
VIII. ECHANGE D'OUTILS ET DE PRATIQUES.....	26
1. INTRODUCTION	26
2. EN CE QUI CONCERNE LES DROITS.....	26
3. EN CE QUI CONCERNE L'APPROCHE CRITIQUE DE LA SOCIETE	29
IX. CONCLUSION ET SUIVI DE CES JOURNEES	30

INTRODUCTION

Pourquoi cette thématique ?

L'éducation permanente constitue un enjeu important pour le secteur ISP. En effet, comme le rappelle le décret ISP et les cahiers des charges des actions ISP, l'éducation permanente représente, avec la formation et l'accompagnement, un volet essentiel de toute action d'insertion.

Si les volets « formation » et « accompagnement » ont déjà fait l'objet de cycles de formation spécifiques, tel n'était pas encore le cas pour l'éducation permanente. D'où le choix de cette thématique importante, discutée d'ailleurs de la cadre de la révision du décret ISP, pour le présent cycle.

Objectifs et thématiques spécifiques

Les principaux objectifs de ces journées de rencontre et de réflexion étaient de faire le point sur la situation actuelle de l'éducation permanente en ISP, ses enjeux, ses évolutions récentes et à venir.

Ces rencontres se sont notamment articulées autour des questions suivantes :

- Quels objectifs et quelles finalités poursuit l'éducation permanente en insertion ?
- Quelle réelle place pour l'émancipation individuelle et collective de stagiaires en ISP ?
- Quels enjeux pour le secteur, pour les structures et pour les publics ?
- Comment mettre en oeuvre concrètement une réflexion critique sur la société avec le public ISP ?

Participants

Ces rencontres ont permis de confronter les réflexions de quinze professionnel(le)s venus des Missions locales et des opérateurs de formation¹.

~~En ce qui concerne~~ Les structures participantes elles étaient représentées principalement par quelques directions, des coordinateurs pédagogiques, des formateurs et animateurs. Au niveau des Missions locales, un agent de développement et des conseillères emploi étaient également présentes.

Ce dossier reprend les éléments principaux de ces trois jours de réflexion.

¹ Missions locales de Molenbeek, d'Anderlecht et de Saint-Gilles ainsi que les opérateurs de formation suivants : CBAI, CEMEA, CFPAS-IP, COFTeN, CF2M, Molenbeek Formation, La Chôm'Hier et Proforal.

Programme des trois journées

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- Réfléchir aux enjeux de l'éducation permanente pour le secteur de l'ISP.
- Discuter de ce qu'on entend par « éducation permanente » et débattre par rapport aux finalités visées par l'EP.
- Réfléchir à la place de l'EP en ISP.

METHODOLOGIE

- Apports théoriques (contextualisation/cadre)
- Expérience professionnelle des participants comme point de départ à la réflexion
- Travaux en sous-groupes
- Echanges de pratiques et d'outils

Journée 1 - 28/09/2017

1. Contexte et présentation générale
2. Présentation des participants et de leurs attentes
3. L'éducation permanente en ISP : première remontée des perceptions
4. L'éducation permanente en ISP : *mind-mapping*
5. L'éducation permanente en Fédération Wallonie-Bruxelles : repères historiques et principes
6. L'éducation permanente en ISP : cadre normatif
7. Tâches et modes d'actions de l'éducation permanente ?

Journée 2 - 29/09/2017

1. Rappel synthétique de la première journée
2. Education permanente en insertion, pratique politique ou politique pratique ? (Séquence animée par Geoffroy Carly)

Journée 3 - 13/10/2017

1. Récapitulatif des deux premières journées
2. Intervention de Marina Mirkes : Enjeux et regards wallons sur la question
3. Echanges d'outils et de pratiques par les participants autour de quelques enjeux identifiés
4. Conclusion(s)
5. Evaluation du cycle de formation

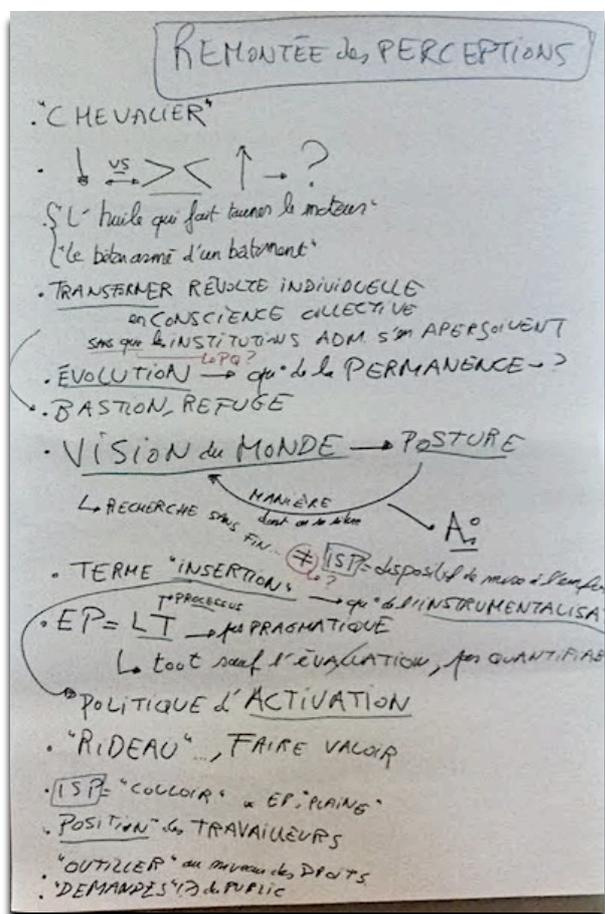
I. L'éducation permanente en ISP, première remontée des perceptions

1. Introduction et méthode

L'objectif de la première matinée de la formation fut de recueillir, avant toute réflexion plus approfondie, les **perceptions initiales** des participants sur la certification en ISP.

Cette première séquence a permis aux participants d'associer librement aux termes « l'éducation permanente en ISP » des mots, des phrases ou encore des symboles.

2. Perceptions exprimées



Retranscriptions de quelques idées exprimées par les participants :

- Faire de l'éducation permanente en insertion, c'est recourir tout d'abord à une **pédagogie ascendante** en vue d'une **co-construction** partant des stagiaires et de leurs savoirs.
- « L'éducation permanente, c'est l'huile qui fait tourner le moteur » ou encore « C'est le béton armé du bâtiment ». Derrière ces expressions, l'idée est de rappeler le **rôle**

central de l'EP en insertion socioprofessionnelle. Ce n'est pas toujours le volet le plus visible de l'ISP mais c'est certainement l'un des plus prégnants.

- « *L'éducation permanente, c'est transformer les révoltes individuelles en conscience collective* ». L'**enjeu collectif** de l'EP est ici formulé d'emblée par l'un des participants.
- Mots-clés associés : « **vision du monde** » et « **posture** (manière dont on se situe par rapport à cette vision du monde) »
- **Tension possible entre EP et ISP**, l'ISP poursuivant principalement un objectif d'insertion professionnelle et pouvant parfois, de ce fait, être assimilée à une politique d'activation des demandeurs d'emploi. L'ISP serait représentée symboliquement par un « couloir », là où l'EP serait une « plaine ».
- Focus sur le **public ISP**, demandeur de pouvoir disposer d'outils pour défendre leurs droits et mieux comprendre leur contexte sociopolitique.

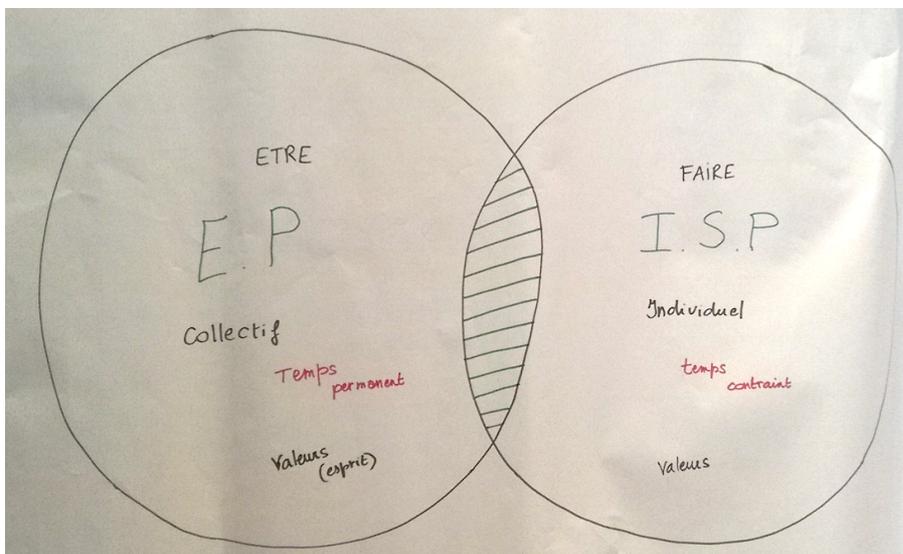
II. L'éducation permanente en ISP, *mind-mapping*

1. Introduction et méthode

Pour poursuivre la séquence précédente et aller un cran plus loin, différents **sous-groupes** ont pu confronter leurs perceptions en interne et réaliser un **mind-mapping** présentant, de manière non linéaire, les tenants et les aboutissants de l'éducation permanente en ISP.

Chaque sous-groupe a pu ensuite présenter à l'ensemble des participants sa carte mentale et des premières **discussions** ont émergé à partir de cela.

2. Cartes mentales réalisées



QUID DEJ. PERSONNE?

Developpe toi tel que tu as envie et pas tel que la soc. te l'impose.

EP est une maniere de transmettre des valeurs

TEL QU'IL EST / VENS QU'IL VA? / TEL QU'IL DEVAIT ETRE

- Donner des outils
- Emancipation

Mais Diminuer Des Ous

APPART. DE CLIVAGES

FAUT IL METTRE EN OPPOSITION?

Poser des ? sans donner les réponses

OUTILS EN COMMUN

- Methode
- Quelle relation avec la parole
- Espace pour discuter de ce qu'on vit

EP. en ISP

ENNIES

Personne n'écrit. Personne ne s'écrit seul.

RECONSTITUER: HISTOIRE ACTUELLE / RECONNAISSANCE DES SENS -> EVOLUTION / ASSOCIATION EP. -> ESPRIT. -> PROFESSIONALISATION DE S'ACTIVER

PROBLEMATI.

- Horaires vs. Permis
- PRIX. CAPTIF
- TRAVAIL. LE COMPLEXE / LE BESOIN

DEFINITION

- CRUES DE TEMPS FAUT-IL?
- EUX VS NOUS
- "PROSÉLYTISME" / L'IMPASSE DES VIEUX

COMPARAISON

BESOINS

BESOINS LATENTS / VISIBLES

NONNECESSAIRES ACTIFS VS. AUCUN ACTIFS

L'IDENTIFICATION

RECONSTITUTION

Comment faire émerger les besoins + profonds? (Au delà TRAVAIL-Accès, etc)

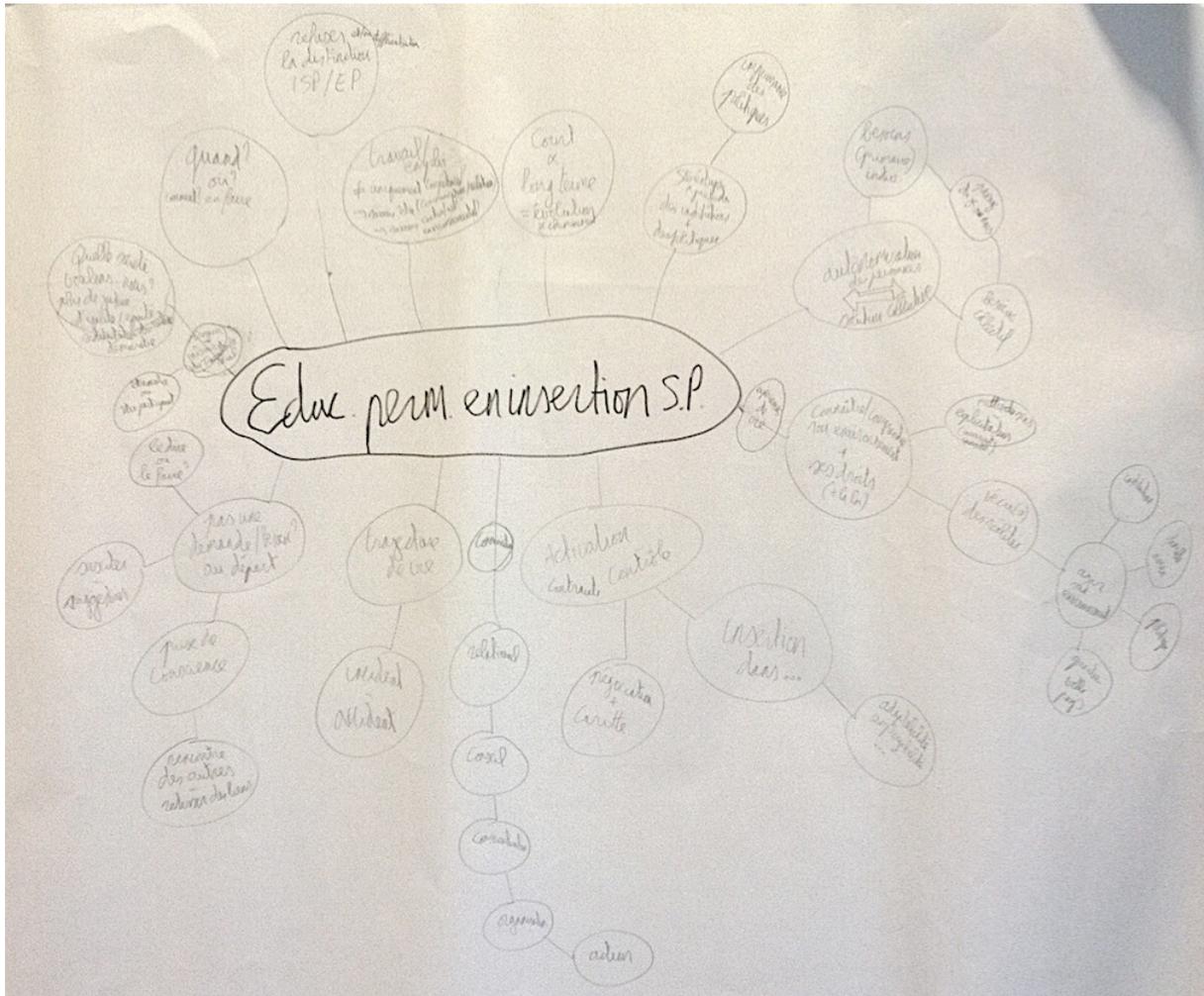
FAUT IL DEFINIR L'EP. NE PAS SE BLOQUER

DEJ. PARTICIPATIVE / REFLEXION CRITIQUE SOCIALE / EMANCIPATION

- Besoins
- Sociale - ESPACE DE DEBAT D'IDEES AU PRECIS
- PRATIQUE - DROITS

~~EP EST QU'EST CE L'OU D'UNE?~~
LO EUX vs. NOUS

OBJECTIF: DIMENSION SOCIETALE | FONCTIONNER EN



3. Premiers éléments transversaux de réflexion

- ⇒ Faut-il **définir** précisément l'éducation permanente, au risque de la figer dans une définition définitive ? N'est-ce pas plutôt souhaitable de réfléchir en termes de finalités partagées ?
- ⇒ La **tension** possible entre **éducation permanente** et **insertion** est mise en évidence : là où l'enjeu de l'EP - centré sur l'être - serait collectif, le focus en ISP - centré sur le faire - se ferait plutôt sur l'individu, le stagiaire.
- ⇒ L'éducation permanente n'est pas quelque-chose que l'on « donne » ou que l'on « transmet ». C'est avant tout un **processus** de réflexion mené collectivement, qui n'est jamais fini en tant que tel.
- ⇒ Au niveau du **public ISP**, les premiers besoins exprimés sont avant tout d'ordre matériels et financiers. Souvent, la demande est d'être formé le plus rapidement possible afin de pouvoir directement travailler. Dans ce contexte d'urgence, la question est de pouvoir faire également émerger des **besoins plus profonds** (par exemple en termes de citoyenneté et de reconnaissance) que pourraient avoir les personnes.

- ⇒ La question de la **temporalité** est cruciale en éducation permanente. Comme il s'agit d'un processus long, permanent, cela demande du temps. Cette nécessité peut parfois entrer en contradiction avec la logique temporelle des parcours ISP. Comment, par exemple, insuffler une démarche d'éducation permanente dans une formation durant quelques semaines ?
- ⇒ L'éducation permanente, par définition, ne peut se faire qu'avec un **public non contraint**. Dans le même temps, les politiques d'activation font que certaines personnes se dirigent vers le dispositif ISP. Dans ce cas de figure, où le public vient contraint, comment faire de l'EP en ISP ?

Ces différents éléments, et d'autres, ont été abordés dans les différentes séquences du cycle de formation.

III. L'éducation permanente en Fédération Wallonie-Bruxelles : repères historiques et principes

1. Principes du décret du 17 juillet 2003

L'article 1^{er} du décret du 17 juillet 2003 mentionne qu'une organisation d'éducation permanente poursuit l'objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes,

- une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- des attitudes de responsabilités et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Le décret, par ailleurs, définit précisément ce qu'il entend par « public issu de milieux populaires » : « *groupe de participants composé de personnes, avec ou sans emploi, qui sont porteuses au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou de personnes en situation de précarité sociale ou de grande pauvreté* ».

Pour pouvoir officiellement être reconnues dans le cadre du décret de 2003, les structures doivent proposer des actions dans au moins l'un des axes suivants :

Axe 1	Axe 2
Participation, éducation et formation citoyennes	Formation d'animateurs, de formateurs et d'acteurs associatifs
Actions et programmes d'éducation et/ou de formation, conçus et organisés par l'association, élaborés avec les membres et participants, en vue de permettre l'exercice de la citoyenneté active et participative dans une perspective d'émancipation, d'égalité des droits, de progrès social, d'évolution des comportements et des mentalités, d'intégration et de responsabilité. Ces actions sont menées à destination notamment du public issu de milieux populaires au sens décrétoal	Programmes de formation, ponctuels ou récurrents, cycles ou stages, conçus et organisés ou réalisés soit d'initiative soit à la demande du monde associatif, reconnu ou non

Axe 3	Axe 4
Production de services ou d'analyses et d'études	Sensibilisation et Information
<p>1° Production de services, de documentation, en ce compris la mise à disposition de celle-ci, d'outils pédagogiques et/ou culturels</p> <p>2° Production d'analyses, de recherches et d'études critiques sur des thèmes de société</p> <p>Les productions sont conçues et réalisées soit d'initiative soit à la demande du monde associatif reconnu ou non</p>	<p>Organisation de campagnes d'information et de communication visant à sensibiliser le grand public dans le but de faire évoluer les comportements et les mentalités sur des enjeux culturels, de citoyenneté et de démocratie</p> <p>Suivi des campagnes portées publiquement et relais notamment auprès des mondes associatif, éducatif et politique</p>

Source : www2.cfwb.be/actualite/atelecharger/Document_de_synthese.doc

2. Quelques repères historiques²

Historiquement, l'enracinement de l'éducation permanente, en tant que concept et démarche culturelle, se trouve dans l'éducation populaire qui a joué un rôle d'émancipation culturelle et sociale des travailleurs à partir des années vingt. Dans le contexte de la loi des huit heures, ont été votés les arrêtés royaux de 1921 et 1925 relatifs à ce qu'on qualifiait alors d'« œuvres complémentaires à l'école ».

La multiplication et la diversification des associations, ainsi que l'amplification de leurs programmes, induisit en 1971 l'adoption d'un nouvel arrêté royal renforçant la prise en compte et le soutien de ces organisations, sur le plan régional ou national. C'est également alors qu'apparut pour la première fois dans les textes le vocable d'« éducation permanente », avec le souci de concerner tous les citoyens, et plus seulement les milieux dits « populaires ». Les organisations encore reconnues en vertu de l'arrêté de 1971 sont désormais dites « de loisirs culturels ».

Le renforcement du soutien structurel franchit une nouvelle étape avec le décret du 8 avril 1976 : « Décret fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations d'éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socio-culturelle des travailleurs », dont l'article 1er reprenait déjà la définition de l'éducation permanente telle qu'elle est encore comprise aujourd'hui.

Aujourd'hui, dans le cadre du nouveau décret, adopté en 2003, l'éducation permanente en Fédération Wallonie-Bruxelles reste, à bien des égards, spécifique dans l'espace européen, par sa démarche, par son inscription dans le champ de la culture et par la politique de reconnaissance et de soutien structurel par les pouvoirs publics. L'originalité de cette démarche culturelle est en outre proche de préoccupations et d'enjeux qui trouvent actuellement une large réceptivité tant en Belgique qu'en Europe, via « l'éducation non formelle », « l'éducation à la citoyenneté » ou encore « l'éducation tout au long de la vie ».

² Les informations du chapitre proviennent de : <http://www.educationpermanente.cfwb.be/>

IV. L'éducation permanente en ISP : cadre normatif

1. Décret ISP du 27 avril 1995

L'éducation permanente est mentionnée dans l'article 4 du décret ISP : « *Les actions d'insertion socioprofessionnelle sont l'ensemble des opérations qui visent l'accès à une qualification professionnelle et à un emploi rémunéré, couvert par la sécurité sociale. L'action se traduit par la mise en œuvre, dans une démarche intégrée, d'opérations d'accueil, de guidance, d'éducation permanente, de formation professionnelle et de mise au travail en entreprise.* »

2. Cahiers des charges des actions ISP (2004)

Dans chaque cahier des charges sont mentionnés les paragraphes suivants : « *L'action d'ISP s'inscrit dans une démarche intégrée de lutte contre l'exclusion sociale, culturelle et professionnelle. Elle doit permettre à des adultes exclus et fragilisés de se (re)placer dans une perspective réaliste de construction, d'accès et de réussite de leur parcours d'insertion tout en retissant leur lien social.*

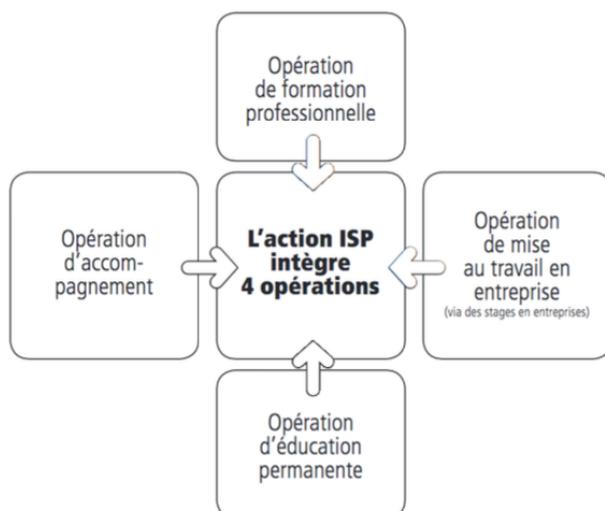
L'action d'ISP comprend nécessairement :

- 1. Une opération de formation professionnelle ;*
- 2. Un **volet d'éducation permanente** ;*
- 3. Une opération d'accueil et une opération de guidance, un suivi psychosocial, une (ré)orientation professionnelle, et la recherche d'emploi ou toute démarche liée.*

L'action d'ISP comprend un travail de resocialisation qui s'inscrit dans une dynamique collective durant l'ensemble du processus et contribue au développement de compétences transversales. »

3. Conclusion

Le rappel du cadre normatif ci-dessus illustre clairement la place centrale qu'occupe dans le dispositif ISP l'éducation permanente. Celle-ci constitue en effet un des volets essentiels de la démarche intégrée spécifique à l'ISP. Schématiquement, cette démarche intégrée peut se traduire comme suit :



Source : FeBISP, Vade-mecum ISP

V. Tâches et modes d'actions de l'éducation permanente ?

1. Introduction

Si, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, il n'existe pas - et tant mieux - de définition une, et définitive, de l'éducation permanente, il est alors important de réfléchir cette dernière en termes de tâches et de modes d'actions.

Pour alimenter ce travail de réflexion, les participants ont, dans un premier temps, visionné la conférence suivante (<http://www.universitepopulaire.be/?p=945>) :

"Education populaire et puissance d'agir", Christian Maurel

🕒 17 février 2012 📁 Actualité, Conférences en ligne 💬 No Comment

Vidéo de la formation de Christian Maurel « [Education populaire et puissance d'agir](#) », organisée le jeudi 2 février 2012 à l'UP de Bruxelles



Les participants ont ensuite reçu, pour continuer à alimenter leur réflexion, un article du même Christian Maurel, retranscrivant une intervention que ce dernier avait fait en 2011 lors d'un colloque organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles³. Les éléments principaux de cette contribution, qui ont pu être discutés avec les participants, figurent ci-dessous.

³ Intervention de Christian Maurel, Fédération Wallonie-Bruxelles, « *Education permanente : enjeux et perspectives* », Publication des Actes de la journée EP du 17 juin 2011, pp. 48 à 69.

2. Tâches de l'éducation permanente

⇒ La conscientisation :

« Une des premières tâches de l'éducation populaire, c'est la conscientisation. C'est quelque-chose d'extrêmement important, la **prise de conscience** de tout un chacun, de sa situation dans le monde, des rapports sociaux. Si l'on veut imaginer éventuellement les transformer, la conscientisation est un élément important qu'on retrouve chez **Paolo Freire**, qui disait « *Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par le monde* ». »⁴

« La **transformation des sociétés** se fait en **deux temps** : il y a d'abord la révolution sociale, transformation sociale, et puis ensuite il y a une transformation de nature idéologique et politique qui fait changer les rapports entre les hommes qui prennent conscience des conflits dans lesquels ils sont pris et les mènent jusqu'au bout. C'est-à-dire que c'est à partir de la prise de conscience qu'ils peuvent se mettre en mouvement, et l'éducation populaire d'une certaine manière doit y contribuer, c'est une de ses missions. »⁵

⇒ L'émancipation :

« Qu'est-ce que l'émancipation ? (...) **Ce peut être** une première prise de parole dans une réunion où l'on ne s'est jamais exprimé, ce peut être la première pétition qu'on va signer, ou la proposition de créer un collectif d'habitants dans un quartier...

Donc s'émanciper, aussi modestement que cela soit, c'est **sortir de la place qui nous a été assignée** par les conditions sociales, la culture d'origine, la religion, le genre, le handicap. (...)

L'éducation populaire n'est pas un acte d'autorité, c'est un **processus d'autorisation**, c'est-à-dire qu'il amène un certain nombre de gens à faire un certain nombre de choses que préalablement ils ne se seraient pas autorisés à faire. Et c'est là qu'est l'émancipation. »⁶

⇒ La puissance d'agir :

« Le **pouvoir « sur »**, c'est le pouvoir de la domination, j'ai du pouvoir sur vous : dans l'entreprise, le chef d'entreprise a son pouvoir sur les salariés, et le jour où les salariés se mettent en action pour revendiquer, obtenir un certain nombre de choses, ils accèdent à un **pouvoir « de »**, c'est-à-dire le pouvoir de faire, et c'est ça la **puissance d'agir**, c'est le pouvoir « de ». »⁷

⇒ La transformation sociale et politique :

« Dernière tâche : faire œuvre de transformation sociale et politique, pour ne plus subir les transformations de société.

Il faut bien **différencier « les transformations de société »** toujours au pluriel puisque ce sont des transformations qu'on subit ou dont on bénéficie (...) **et « la transformation**

⁴ *Ibid.*, p. 60.

⁵ *Ibid.*, p. 61.

⁶ *Id.*

⁷ *Ibid.*, p.62.

sociale », c'est-à-dire cette capacité pour des individus, individuellement et collectivement, de se mettre en mouvement pour transformer les choses, cette transformation étant toujours au singulier. Et donc c'est une **posture**, et l'éducation populaire doit y contribuer à travers notamment ses formes idéologiques par lesquelles on prend conscience des choses et des conflits et on les mène jusqu'au bout. »⁸

3. Modes d'actions de l'éducation permanente

⇒ « **Voir, comprendre et agir** » :

« Le premier mode d'action, le plus ancien, c'est le fameux « voir, comprendre et agir ». Il faut d'abord voir, on n'arrive pas avec une réponse clé en main. Il faut **comprendre pour pouvoir agir** ; alors l'action, de temps en temps, nous oblige à revenir, on ré-observe, on comprend pour pouvoir à nouveau introduire de l'intelligence dans l'action. »⁹

⇒ **Construire le savoir à partir des gens** :

« Modification du rapport au monde, mais aussi **modification du rapport à soi-même**, qui va favoriser une **prise de parole**, ce qu'on ne se serait pas autorisé auparavant. Là, on n'est pas dans l'intellectuel, devant quelqu'un qui vient parler à des gens de choses qu'ils ne connaîtraient pas en partant de l'idée qu'il s'agit de transférer, de remplacer par des savoirs justes.

L'option est que le savoir se construit **à partir** des gens, en aboutissant à ce que Pierre Roche appelle des « **savoirs inouïs** » - d'abord parce que ça nous surprend et ensuite au sens où un savoir inouï n'est pas entendu (...) »

⇒ **Partir de ce qui affecte les gens** :

« De quoi part-on pour faire une **université populaire** ? On ne part pas d'un type qui va vous faire un topo et un cours, auquel on va pouvoir poser des questions, pour qu'ensuite il y ait trois questions et puis que tout le monde rentre chez soi content, parce qu'il y a 500 personnes dans la salle. Là, c'est complètement l'inverse, c'est-à-dire que dans le quartier, dans la démarche d'éducation populaire – laboratoire social, **on part de ce qui affecte les gens**. (...) (A partir de là), ils vont progressivement aboutir à formuler des propositions et interpeller la collectivité locale ou peut-être d'autres instances sur cette situation qui les affecte...

Partir de ce qui **indigne** les gens ! Produire un savoir qui ne correspond peut-être pas aux attentes des institutions, voilà une démarche de **logique** totalement **ascendante**. »¹⁰

⇒ **Redonner un statut politique et pédagogique au conflit** :

« Pour faire de l'éducation populaire, il ne faut pas être dans le consensus, il faut **même construire** le conflit quand il n'existe pas.

⁸ *Ibid.*, pp. 62-63.

⁹ *Ibid.*, p. 64.

¹⁰ *Ibid.*, p. 66.

Le conflit, c'est quoi ? C'est verbaliser, mettre en mots, mettre en savoirs ce qui oppose les gens, ce qui les interpelle, qui les indigne, qui les affecte. Et ce n'est pas la dispute, ce n'est pas la violence. (...) (Il faut) « **fertiliser les désaccords** », c'est-à-dire les poser comme utiles à ces cheminements individuels et collectifs : ça nous paraît un élément essentiel pour arriver à ce qu'on pourrait appeler une intelligence collective de la situation, en partant de l'idée que les gens ne sont pas forcément d'accord. »¹¹

⇒ **Considérer l'éducation populaire comme un travail de nature culturelle :**

« Ce terme de **travail**, il faut lui donner tous les sens : à un moment donné c'est une **souffrance** car permettre à quelqu'un de passer d'un état à un autre (...) à l'action, ce n'est jamais agréable, ce n'est jamais simple, c'est une souffrance au sens étymologique.

Mais le travail, il faut aussi le prendre dans le sens obstétrique du terme, c'est-à-dire un **accouchement** : quelque-chose de nouveau naît. Et puis il faut le prendre au sens psychanalytique (...), c'est-à-dire **transformer le négatif en positif**, travailler la situation dans laquelle on vit pour rentrer dans une positivité.

(...) **en matière culturelle**, il n'y a **pas de voyageur sans bagages**. On peut avoir tout perdu mais ce qui nous reste c'est notre culture. Etonnamment, si on a plus rien, la culture, à la différence des biens matériels, plus on la partage plus on en a ! »¹²

4. Pas de chemin tracé à l'avance...

« L'éducation populaire, c'est, d'une certaine manière, un **processus**, un ensemble de procédures dans lequel c'est le **parcours** qui éclaire et fait le chemin. C'est-à-dire que le chemin n'est pas tracé d'avance. Comme le disait le poète espagnol Machado, et je conclus là-dessus : « *Il n'y a pas de chemin, le chemin se fait en marchant* ». »¹³

¹¹ *Ibid.*, pp. 66-67.

¹² *Ibid.*, pp. 67-68.

¹³ *Ibid.*, p. 69.

VI. Education permanente en insertion, pratique politique ou politique pratique ?

1. Introduction

La matinée du deuxième jour de formation a été animée par **Geoffroy Carly**, co-directeur des **CEMEA** (Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active), organisme d'insertion socioprofessionnelle mais également mouvement d'éducation permanente.

La séquence de Geoffroy, intitulée « Education permanente en insertion, pratique politique ou politique pratique », s'est structurée en **trois moments** :

1. Promenade-débat
2. Le projet politique de l'éducation permanente
3. Revendications des participants

2. Promenade-débat

Méthode :

Une **vingtaine de citations**, provenant de personnalités historiques de convictions diverses et d'époques différentes, ~~Geoffroy Carly~~ ont été affichées sur les murs de la salle.

La consigne est simple : Pendant une **trentaine de minutes**, les participants sont invités à se ballader librement dans la pièce et, lorsqu'ils trouvent une citation pertinente, ils pouvaient la **parapher**. Une fois toutes les citations parcourues, il leur était demandé ensuite de rester près de celle qui leur « parlait » le plus. Plusieurs **petits groupes** pouvaient donc se constituer **dans l'espace** et échanger ainsi leurs **avis**.

Citations affichées :

- « Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux. Levons-nous ! » **Elisée Loustalot** (pendant la Révolution française)
- « Ce n'est pas le rêve qui mène à l'action, mais c'est l'action qui mène le rêve » **Félix Castan**
- « Le chemin n'existe pas, il se construit en marchant » **Antonio Machado**
- « Pour qu'on ordre social oppressif puisse fonctionner sans heurt, il est indispensable que les femmes, les ouvriers et tous les groupes opprimés soient convaincus de leur infériorité et de leur impuissance » **Michel Schiff**
- « La démocratie, c'est deux loups et un agneau qui votent pour savoir ce qu'ils auront comme repas... La liberté, c'est un agneau bien armé qui conteste le vote ! » **Benjamin Franklin**
- « La soumission à la pensée collective dispense de penser individuellement » **Freud**

- « Se faire sa propre opinion n'est déjà plus un comportement d'esclave » **Jean-Jacques Rousseau**
- « Le projet insensé de modeler l'autre, de le créer à son image, de lui insuffler la vie (fantasme du créateur) ne peut aboutir qu'à lui donner la mort. C'est en vain qu'on s'ingénie alors à le ranimer, ou, comme on dit, à le motiver » **Gilles Ferry**
- « Ceux qui veulent s'instruire sont gênés par ceux qui enseignent » **Cicéron**
- « Nous ne vous demandons pas de répéter nos formules, mais de vous en servir pour découvrir ce que nous n'avons pas encore découvert » **Gaston Berger**
- « Il est nécessaire, pour la sauvegarde de l'ordre public, que les masses ouvrières ne consacrent pas leurs loisirs à développer les fléaux sociaux ou à fomenter des troubles. Tout moyen qui tend à les éloigner de l'alcoolisme ou de la sédition contribue au maintien de cet ordre. L'éducation populaire en est un : elle offre aux travailleurs des occupations saines et éclairant leur intelligence, les conduit à la modération. » **François Bloch-Lainé**
- « Vous voulez la misère secourue, moi, je la veux supprimée » **Victor Hugo** (aux élus de droite de la Chambre des députés)
- « Il vaut mieux penser le changement que changer le pansement » **Francis Blanche**
- « Le parti pris de la vie est un parti pris politique. Nous ne voulons pas d'un monde où la garantie de ne pas mourir de faim s'échange contre le risque de mourir d'ennui » **Raoul Vaneigem**
- « Non pas l'éducation des citoyens par ceux qui savent ce qui est bon pour eux, mais leur participation active à un problème qui les intéresse » **Isabelle Stengers et Jean Foucambert**
- « La non-violence est clairement impossible aussi longtemps que persiste le gouffre entre les riches et les millions de misérables. Travailler à un changement de société signifie viser à abolir l'éternel conflit entre Capital et travail. Ainsi, il faut appauvrir immensément riches et enrichir les millions d'affamés » **Gandhi**
- « Les hommes combattent pour leur servitude comme s'il s'agissait de leur salut » **Baruch Spinoza**
- « Frapper le bourgeon ne fait pas éclore la rose » **Rabindranath Tagore**
- « Le but de l'éducateur n'est plus seulement d'apprendre quelque chose à son interlocuteur, mais de chercher avec lui les moyens de transformer le monde dans lequel ils vivent » **Paulo Freire**

Débriefing avec les participants - principaux éléments :

- ⇒ Séquence **intéressante**, à faire, avec d'éventuelles adaptations, avec le public des OISP.
- ⇒ Constat que la majorité des citations suscitait assez naturellement l'adhésion. Intéressant de pouvoir introduire également des **phrases plus polémiques**.
- ⇒ Variante possible de l'animation : **cacher les noms** des auteurs des phrases pour éviter une mise en contexte et une éventuelle influence.
- ⇒ Certains participants ont indiqué qu'il leur semble préférable que, dans ce genre de séquence, **l'animateur y participe également** directement.
- ⇒ A la question de l'animateur de savoir si cette séquence pouvait constituer en tant que tel un **moment d'éducation permanente**, les participants répondirent que **non**, pas au sens strict. Il faudrait pour ce faire alors aller plus loin, en intégrant notamment une dimension critique plus forte ainsi qu'une mobilisation collective.

3. Le projet politique de l'éducation permanente

Déroulé de la séquence

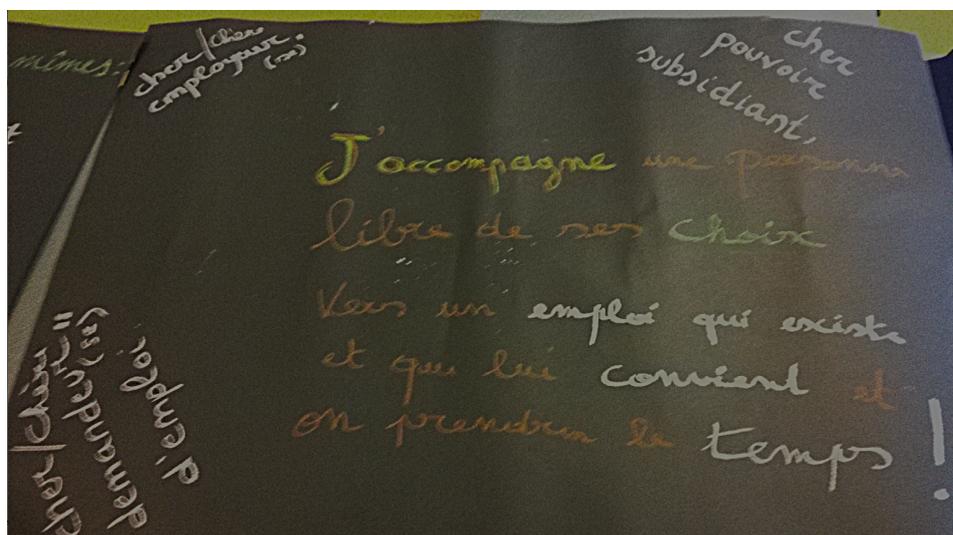
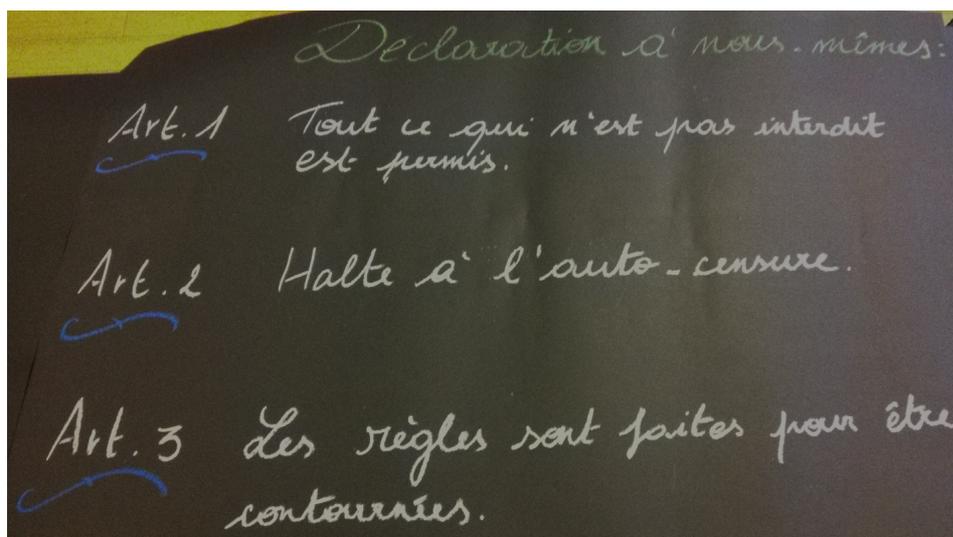
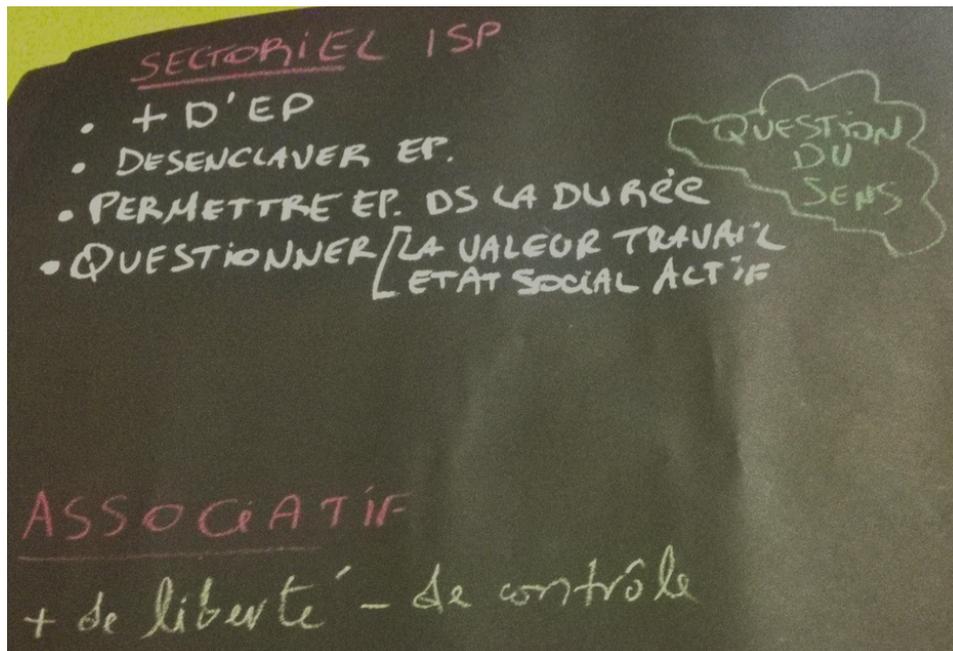
Lors de cette séquence, Geoffroy Carly a tout d'abord exposé aux participants les **lignes directrices** des réflexions actuelles autour d'une probable révision du décret Education permanente. Ces lignes directrices sont les suivantes :

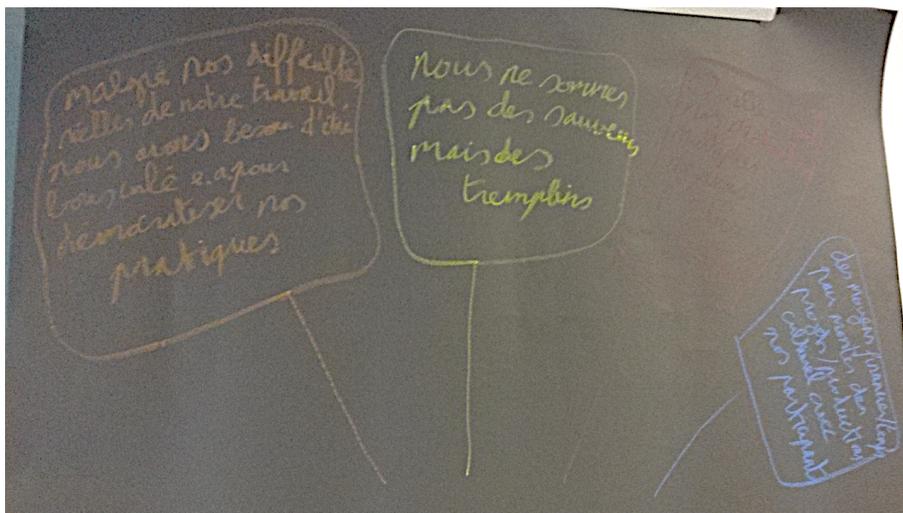
- 1) Focus sur la sensibilisation, la promotion et la création de droits
- 2) Focus sur l'action EP en soutien de la vie associative
- 3) Renforcement de l'approche critique de la société
- 4) Réflexion sur les effets concrets que l'action EP cherche à susciter

Pour réfléchir plus avant sur ces axes, les participants se sont constitués en **sous-groupes**.

L'objectif très concret de chaque sous-groupe était le suivant : **produire**, sur une affiche distribuée, les **revendications** par rapport à l'éducation permanente que chaque sous-groupe désirerait porter. Ces affiches, sortes de **banderoles** qui pourraient être brandies dans une manifestation, seront ensuite commentées lors d'une mise en commun.

Production des sous-groupes





Remarque : contenu de la 3^{ème} pancarte (peu lisible) en partant de la gauche : « *Quelles sont nos motivations multiples à repenser l'EP ?* ». Contenu de la 4^{ème} pancarte : « *Des moyens financiers et du temps pour monter des projets culturels avec nos participants !* ».

Synthèse des éléments transversaux formulés par les participants

- ⇒ Réflexion sur la question du **sens de l'EP** : attention à ne pas se figer dans les pratiques ! Toujours se (re)mettre en question et « être bousculé dans nos pratiques ». Et oser se créer des espaces de liberté !
- ⇒ La dimension **critique et auto-critique** de l'éducation permanente, surtout en ISP où l'insertion professionnelle constitue une finalité : questionner la valeur travail, l'état social actif, etc.
- ⇒ La nécessité de disposer de **temps** : condition essentielle mais, souvent, difficultés d'en trouver en suffisance.
- ⇒ La nécessité de disposer d'un **financement** suffisant pour mener à bien les projets.

VII. Education permanente en insertion, réflexions wallonnes sur la question

1. Introduction

La première séquence du dernier jour de formation a été animée par **Marina Mirkes**, coordinatrice pédagogique de **l'Interfédé** (Interfédération des Centres d'insertion socioprofessionnelle en Région wallonne). Marina a pu nous faire part des principales réflexions qui ont eu lieu sur cette question du côté wallon.

2. Synthèse

- ⇒ Dans le **décret wallon** du 10 juillet 2013 relatif aux Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), l'article 4 mentionne la **finalité et les missions générales des CISP** :

« Le centre a pour mission de favoriser, par une approche intégrée, l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire visé aux articles 5 et 6, par l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportements, nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel dans le respect du principe de non discrimination, de promotion de l'égalité des chances face à l'emploi et la formation et de la protection de la vie privée et des données à caractère personnel. Pour atteindre cette finalité, le centre organise une ou plusieurs filières agréées qui poursuivent un objectif prioritaire correspondant à l'une des catégories suivantes :

1° l'orientation professionnelle : les actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle et de concevoir ou de confirmer son projet professionnel et personnel ;

2° la formation de base : la formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas directement liées à un métier déterminé ;

3° la formation professionnalisante : la formation visant l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé ;

Le centre développe des méthodes adaptées aux adultes, différenciées en fonction des stagiaires, favorisant leur participation et leur implication dans le processus de formation ; il leur assure un accompagnement social et un suivi pédagogique pendant toute la durée de ce processus. »

- ⇒ Le décret wallon, plutôt que de parler d'éducation permanente, évoque donc « **l'émancipation sociale** » et « **le développement personnel** » des stagiaires en formation. L'extrait ci-dessus permet également de voir les trois actions ISP qui sont organisées par les CISP : l'orientation professionnelle, la formation de base et la formation professionnalisante (qui n'est pas qualifiante, contrairement à ce qui se passe en Région de Bruxelles-Capitale).

⇒ Dans son travail de réflexion sur les questions d'émancipation sociale et de développement personnel des stagiaires, l'Interfédéré a tout d'abord identifié **trois niveaux d'actions** :

1. Au niveau des formations elles-mêmes
2. Au niveau des structures
3. Au niveau du secteur ISP

1. Au niveau des **formations**, la question est de réfléchir à comment intégrer, dans la pédagogie même, ces questions d'émancipation et de développement personnel. Comment partir des expériences et des réalités de chacun pour construire une formation qui apporte réellement du sens ?
2. A l'échelon cette fois des **structures**, l'enjeu est d'impliquer les stagiaires dans la vie du centre de formation. Certains CISP ont mis en place en interne des « Conseils participatifs » rassemblant la direction, les formateurs et les stagiaires. La question est évidemment de savoir jusqu'où les stagiaires peuvent s'impliquer ?
3. Au niveau du **secteur ISP**, enfin, l'Interfédéré a organisé des « Matinales » de travail rassemblant les travailleurs du secteur ainsi que des rencontres pour échanger les pratiques. Une assemblée sectorielle a pu également réfléchir à des pistes d'action concrètes.

⇒ Cinq **éléments** pour nourrir la réflexion :

- ❖ L'éducation permanente est un **processus**, une **démarche**, qui peut se réaliser partout. Il n'y a donc pas de « moments EP » spécifiques, que l'on pourrait isoler d'un état d'esprit plus général.
- ❖ L'éducation permanente réintroduit du **politique**, et du **conflit**, à tous les échelons ! Comme nous l'avons vu avec Christian Maurel, « *pour faire de l'éducation populaire, il ne faut pas être dans le consensus, il faut même construire le conflit quand il n'existe pas. (...) Le conflit, c'est quoi ? C'est verbaliser, mettre en mots, mettre en savoirs ce qui oppose les gens, ce qui les interpelle, qui les indigne, qui les affecte. Et ce n'est pas la dispute, ce n'est pas la violence. (...) (Il faut) « fertiliser les désaccords », c'est-à-dire les poser comme utiles à ces cheminements individuels et collectifs* ».
- ❖ L'éducation permanente questionne la **posture du formateur**. Comme le focus est mis sur le processus collectif de savoirs et, donc, sur l'importance du groupe et de ses apports, il s'agit donc pour les formateurs de conserver cette **dimension – et dynamique – collective**.
- ❖ Comment **articuler** les finalités de **mises à l'emploi** du dispositif ISP et l'objectif d'**émancipation** sociale et de développement personnel du stagiaire ? Un équilibre est-il possible ?
- ❖ Attention à la tentation de **penser à la place des autres** (en l'occurrence les stagiaires en formation) à ce qui est bon pour eux !...

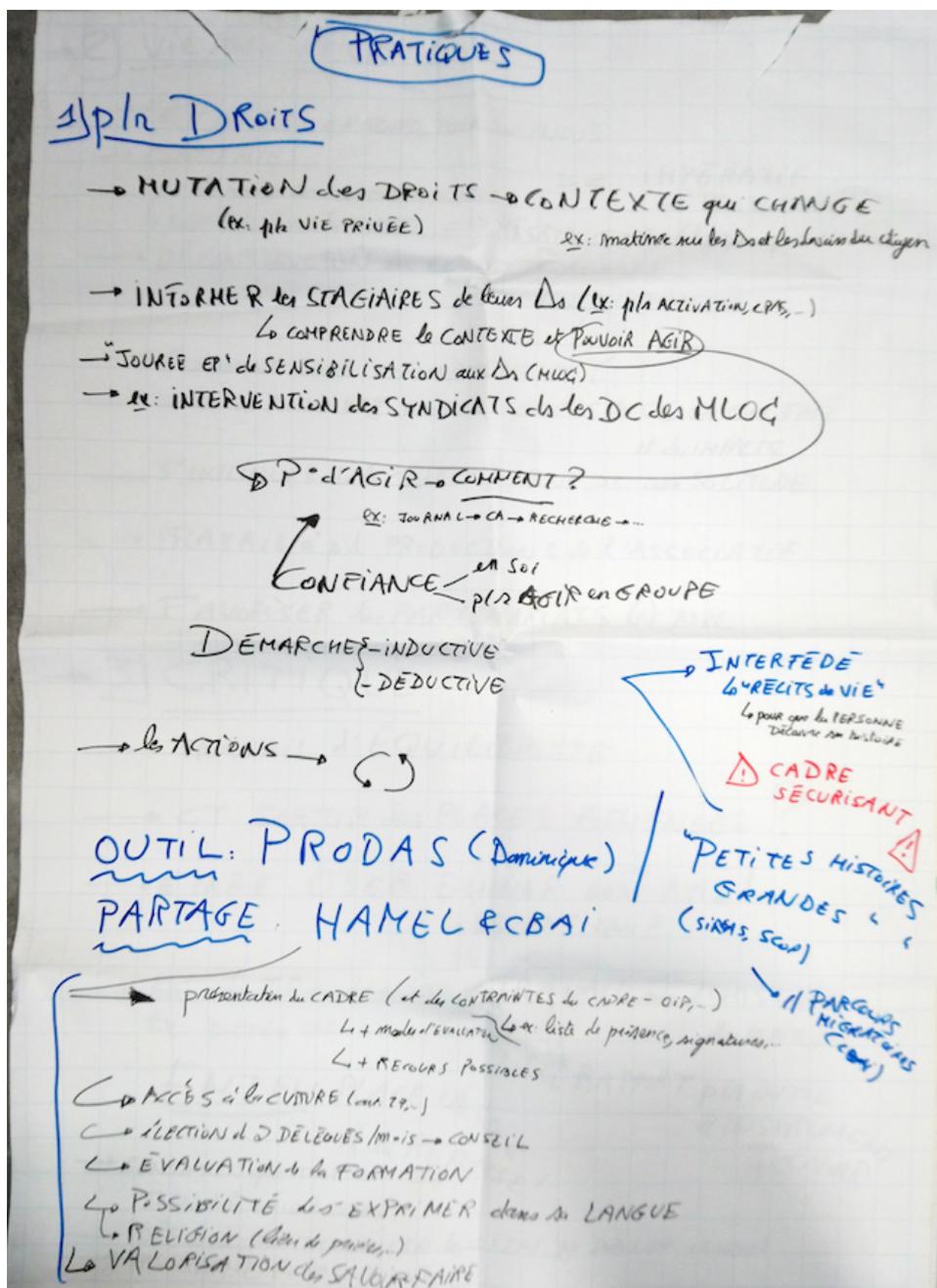
VIII. Echange d'outils et de pratiques

1. Introduction

Présentation à partir des **deux « questions-portes d'entrée »** ci-dessous, issues des lignes directrices formulées par Geoffroy Carly lors de la deuxième journée (cf. supra) :

- 1) L'action que je mène vise-t-elle la sensibilisation, la promotion et la création de **droits pour les personnes** ?
- 2) L'action menée amène-t-elle à une **critique de la société** ?

2. En ce qui concerne les droits

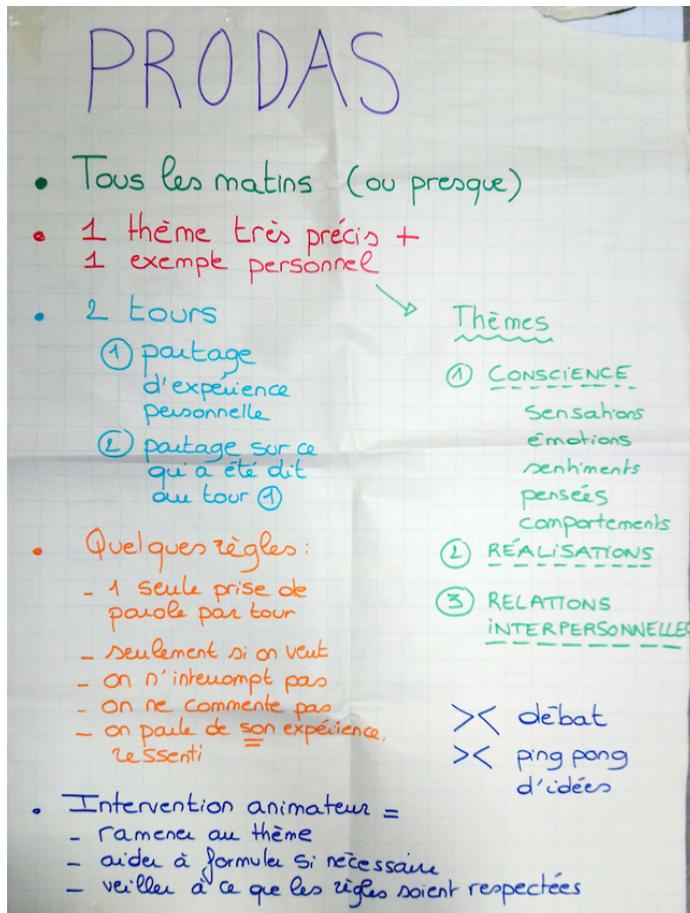


Éléments formulés et pratiques présentées :

- ❖ Importance de pouvoir **informer très précisément** les stagiaires sur leurs droits.
- ⇒ Par rapport à cela, les participants ont indiqué que leur structure (opérateur de formation ou Mission locale) organisait généralement des **(demi-)journées d'information** sur les droits des stagiaires.
- ❖ Informer les stagiaires également leur permettre de mieux comprendre le **contexte** dans lequel ils évoluent et leur « **pouvoir d'agir** » en son sein. Encore faut-il, pour pouvoir agir, avoir confiance en soi et, dans une perspective collective, avoir confiance dans le groupe.
- ⇒ Sur cette question, une participante a proposé aux autres de (re)découvrir un outil présenté par **Scop le pavé**, à savoir « **Petites histoires, grandes histoires** », intéressant « parce qu'il est un bel exemple de passage du « je » au « nous » et permet de lutter contre le fatalisme ambiant – « de toute façon, on ne sait rien faire » ». Voici le descriptif de l'outil (source et lien pour le téléchargement de l'outil : <http://www.scoplepave.org/petite-histoire-grande-histoire>) :
 - « **Durée** : 1h par participant, nombre : entre 5 et 15 personnes, aménagement : fresque murale ou sur table vierge
 - **Désir** : partager nos histoires de vie, les racines de nos colères et nos engagements, organiser la transmission de nos expériences politiques,
 - **Préparation** : aucune si ce n'est de se former aux récits de vie
 - **Animation** : Les participants ont tout d'abord une heure pour remplir un tableau vierge comprenant une ligne par année, la première année étant celle de notre naissance, la dernière étant l'année actuelle et 3 colonnes, la première pour y inscrire les années donc, la deuxième pour la petite histoire, la troisième pour la grande histoire. La petite histoire signifie notre histoire personnelle, la grande histoire, tout le reste. Il s'agit, pendant cette première heure, de trouver une anecdote par case vierge de ce tableau, signifiante par rapport à votre présence ici dans cette consigne : quels éléments de la petite et de la grande histoire vous ont amené ici aujourd'hui ? Il est difficile de remplir l'ensemble du tableau, il est bon d'essayer quand même.
Puis vient le temps du récit. L'animateur demande l'année de naissance du plus âgé de l'assistance, voici donc notre année de départ. Année après année jusqu'à aujourd'hui, l'animateur va ainsi proposer aux participants de livrer leurs anecdotes, de la petite comme de la grande histoire. Le temps imparti est en moyenne de 1 mⁿ par anecdote. Généralement, nous installons un système de prises de note sur une fresque grand format, recouvrant des murs ou des tables et signifiant la progression de nos histoires de vie. La consigne s'arrête d'elle-même quand la dernière personne a livré son anecdote de l'année en cours.
 - **Variantes** : elles sont nombreuses ! Souvent le manque de temps nous oblige à demander aux participants de sélectionner un certain nombre d'anecdotes qu'ils désirent livrer. Parfois nous choisissons de faire des tours de table plutôt que de suivre le fil chronologique, sinon les plus jeunes restent dans le silence pendant de longues heures. Parfois nous proposons de sélectionner une anecdote par période de 5 ou 10 ans...
 - **Remarques** : Cette consigne, d'une durée de 5 à 15 heures, est très déroutante. De par son format, de par l'implication qu'elle suppose de chaque participant, de par cette plongée

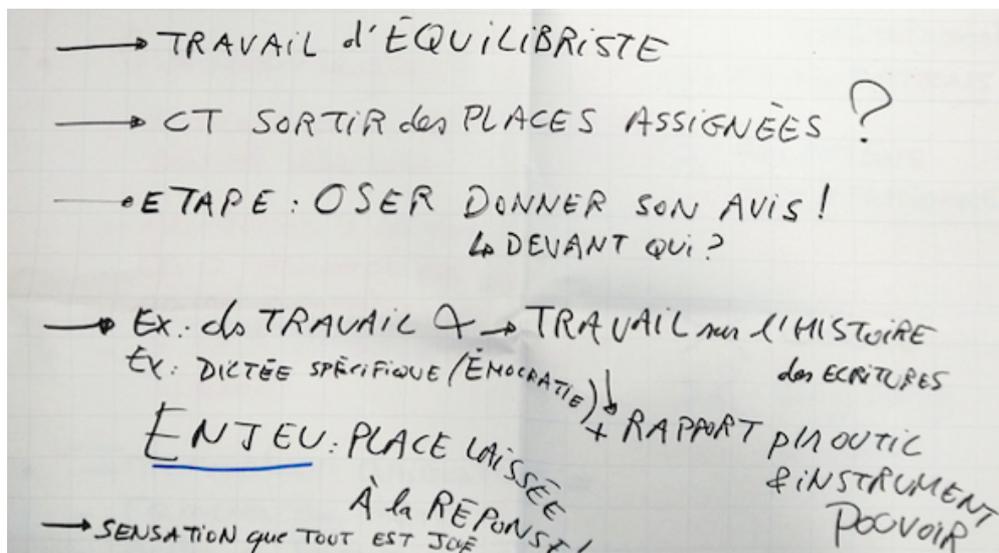
dans l'inconnu et pour une durée plutôt longue. Cette consigne crée par elle-même un climat d'écoute, de confidences, d'empathie et de curiosité. Le groupe en ressort soudé, solide et positif. »

- ⇒ Autre outil, aux objectifs assez similaires, évoqué par **Marina Mirkes**, de l'Interfédé : **le récit de vie en formation**. Cahier de l'Interfédé téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.interfede.be/siteprovisoire/wp-content/uploads/2015/07/Cahiers-IF14-recit-de-vie.pdf>
- ⇒ Sur la question de la **compréhension du cadre et du contexte** dans lequel le stagiaire évolue, un participant nous a présenté quelques exemples de pratiques dans sa structure :
- Présentation du cadre de conventionnement (avec Bruxelles Formation et Actiris) aux stagiaires, et des contraintes spécifiques de ce cadre (ex : listes de présence, signatures, etc.).
 - Présentation aux stagiaires, dès le début de la formation, des modes d'évaluation de la formation qualifiante et des recours possibles accessibles aux stagiaires.
 - Election de délégués des stagiaires et participation à un Conseil au sein de la structure.
- ⇒ En ce qui concerne le travail sur la **confiance en soi** des stagiaires et l'enjeu de **l'interaction sociale**, une participante a expliqué aux autres participants la **méthode « PRODAS »** :



- Présentation plus détaillée de l'outil : <http://www.envies-enjeux.fr/news/cercles-de-developpement-affectif-et-social/>

3. En ce qui concerne l'approche critique de la société



Éléments formulés et pratiques présentées :

- ❖ Comment, **au sein même des apprentissages**, outiller les stagiaires afin qu'ils puissent développer leur esprit critique ?
- ❖ Face à cet enjeu, un participant a pu indiquer aux autres participants deux exemples de pratiques mises en place dans sa structure avec les apprenants en **alphabétisation** :
 - Le développement, parallèlement à l'apprentissage en alphabétisation, d'un travail sur l'**histoire des écritures**. Les écritures étant elles-mêmes un instrument de pouvoir, c'est intéressant d'ouvrir les apprenants à leur histoire.
 - Le choix d'utiliser comme toile de fond d'une **dictée** la thématique de l'« **émocratie** » (ou la gouvernance sous le coup de l'émotion). Les apprenants peuvent ainsi également réfléchir à la question du pouvoir et de sa possible instrumentalisation par les gouvernants.

IX. Conclusion et suivi de ces journées

Les trois journées de rencontre et de réflexion ont clairement montré en quoi la question de l'éducation permanente constituait un **enjeu** crucial pour le secteur ISP.

Les principaux **objectifs** de ces journées (réflexions sur les finalités de l'EP en ISP, sur la place de l'émancipation individuelle et collective des stagiaires, sur la place d'une réflexion critique sur la société) ont pu être **rencontrés**, notamment grâce à la participation des personnes-ressources externes. De même, comme souvent dans le cadre de ces cycles FeBISP, des contacts étroits ont pu être établis entre les différentes personnes participant à la formation.

Quant au **suivi** de ces journées de rencontre et de réflexion, comme les thématiques abordées constituent des enjeux particulièrement décisifs - et très actuels, dans le cadre notamment de la révision annoncée du décret ISP - pour le secteur ISP, nul doute que la FeBISP continuera à réfléchir à cette question de l'éducation permanente, via des Midis, des journées de réflexion ou encore via un prochain cycle de formation.